



2018
Entreprises
libérales



Baromètre Emploi-Formation
SECTEUR SANTÉ



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée**.

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

Bruno Pelletier
Président

Marie-France Guthey
Vice-présidente

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.



Secteur cadre de vie technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice



Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR SANTÉ 

Entreprises 

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le *Baromètre Entreprises* du secteur santé présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



LÉGER REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2016, le nombre d'entreprises du secteur tend à diminuer.

La valeur réduite du taux de rotation laisse supposer un faible renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

Entreprises du champ de l'OMPL

Cotisants à Actalians ¹	23 293	614	33 978	21 370	4 705	83 960	107 569
Entreprises employeuses	23 275	614	33 974	21 370	4 704	83 937	107 157
Évolution 2016-2017 (%)	0,2	- 12,8	- 1,0	- 0,8	0,8	- 0,6	- 0,3
Taux d'entrée (%)	7,6	2,3	7,1	4,5	5,5	6,4	7,2
Taux de sortie (%)	7,4	15,1	8,0	5,3	4,7	7,0	7,5
Taux de rotation (%)	7,5	8,7	7,5	4,9	5,1	6,7	7,4

Données au 01/01. Sources : Actalians (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé), bases adhérents, 2016-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitalier

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

1. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



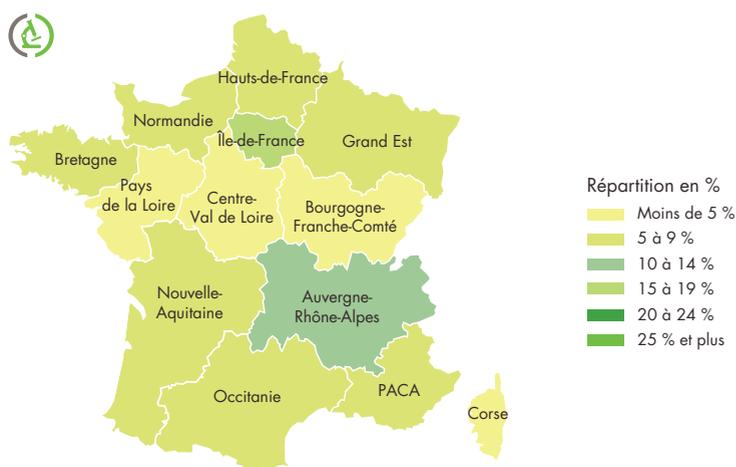
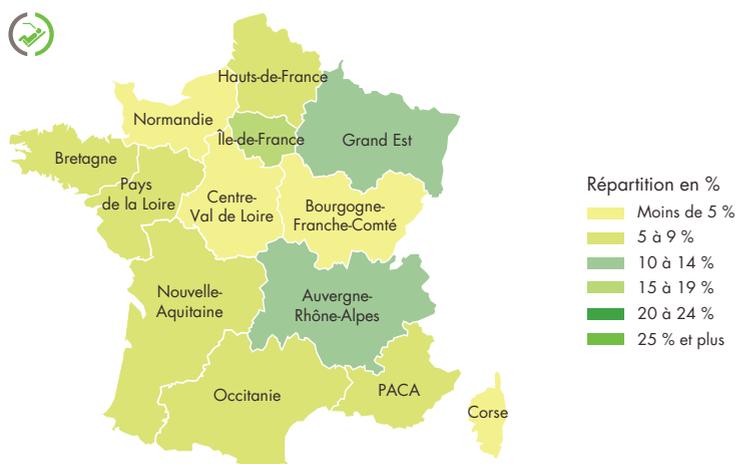
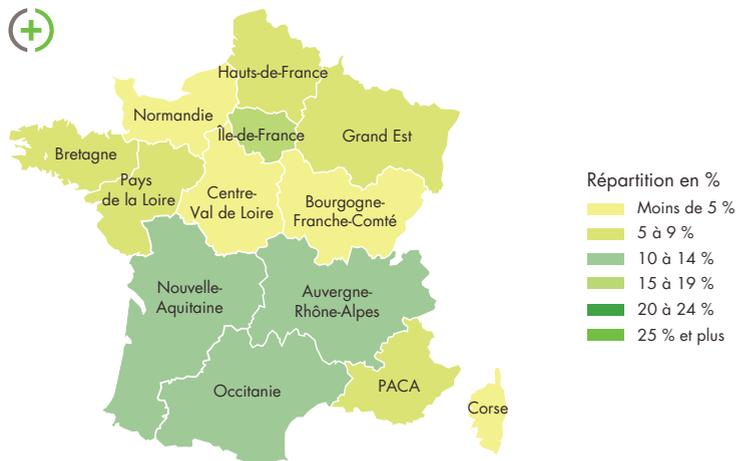
SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

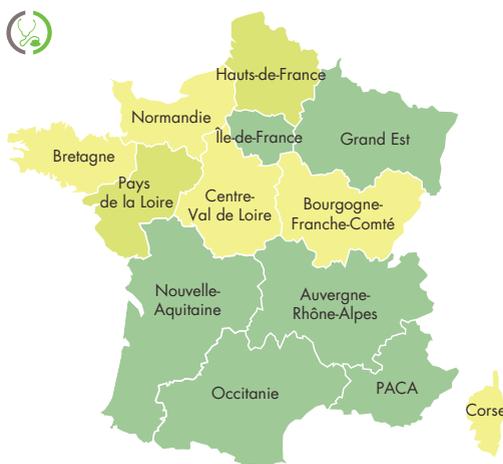
La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont l'Île-de-France (16,1 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,3 %) et l'Occitanie (10,0 %).

À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,5 %).

Répartition régionale des entreprises employeuses par branche (%)





Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus



Répartition en %

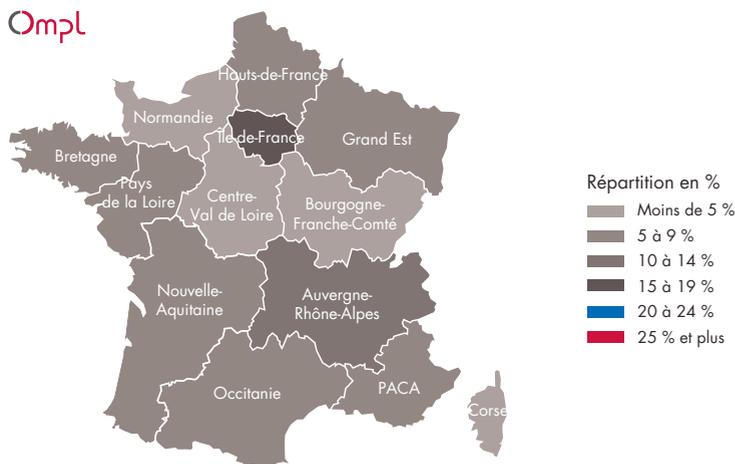
- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus



Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus

Ompl



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents 2017.

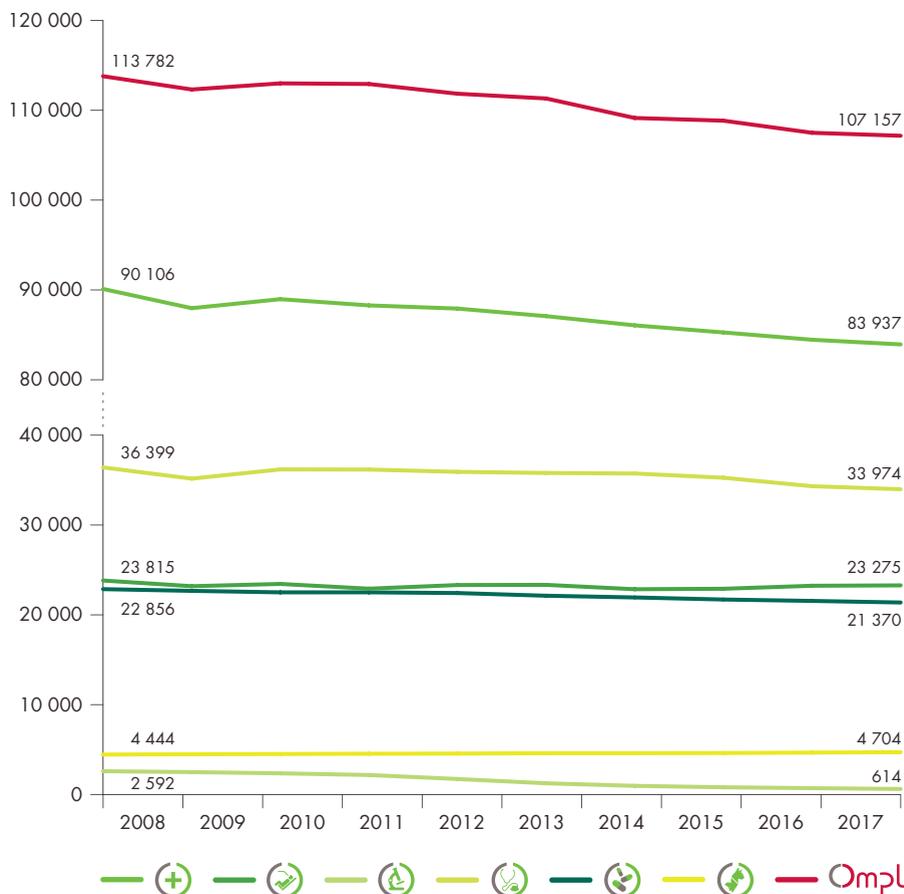


MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a diminué de 6 169 unités en raison, notamment, du repli caractérisant les cabinets médicaux.

La tendance est continue sur toute la période.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.



Le *Baromètre Entreprises* du secteur santé présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

À partir de 2015, des bases de données plus complètes permettent d'estimer le nombre d'établissements. L'année est donc prise en référence.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

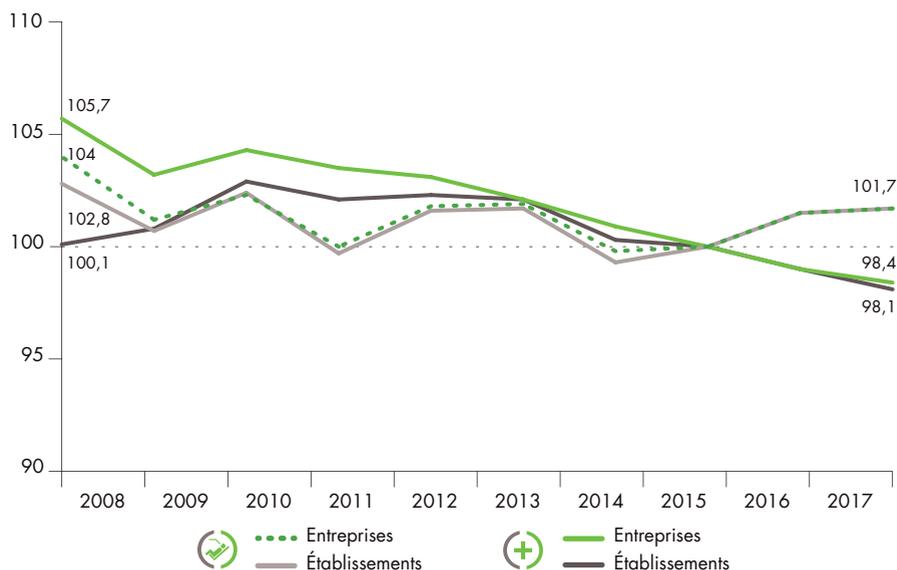
Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du secteur a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs Évolution annuelle par branche 2008-2017 (base 100 en 2015)

Cabinets dentaires



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actaliens, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

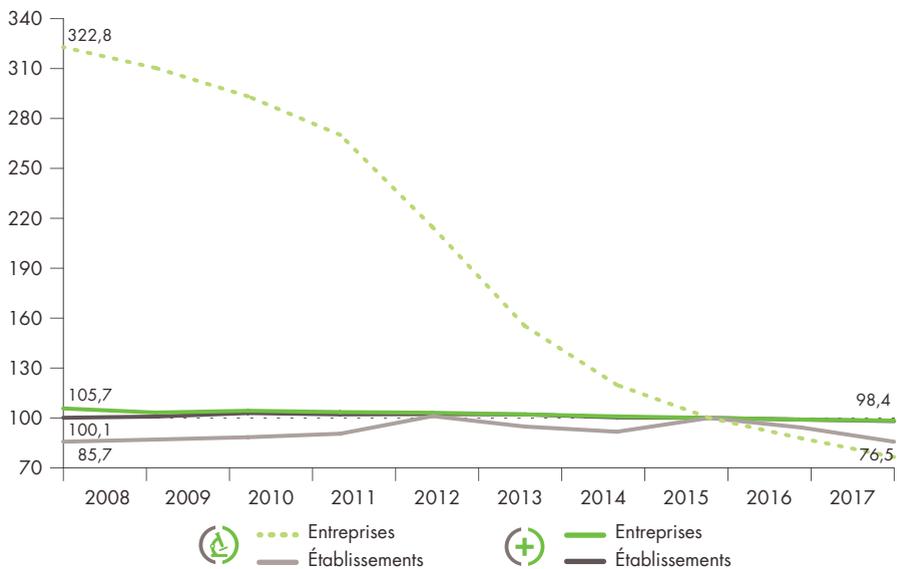
Laboratoires de biologie médicale extra hospitalier

Cabinets médicaux

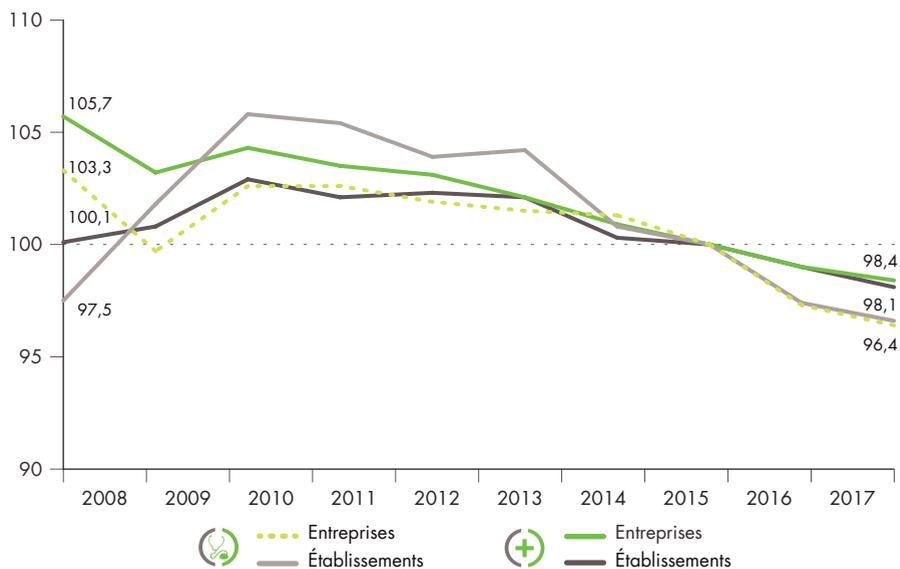
Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

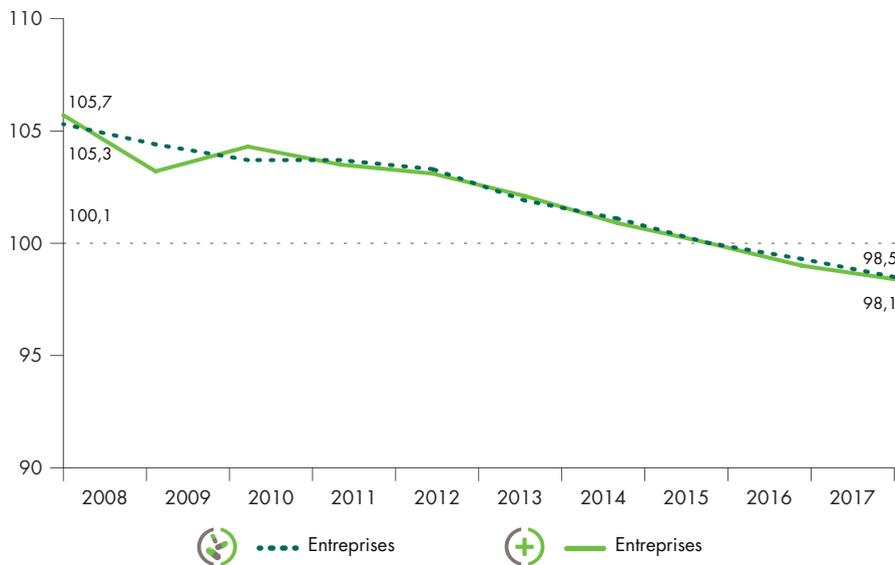
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



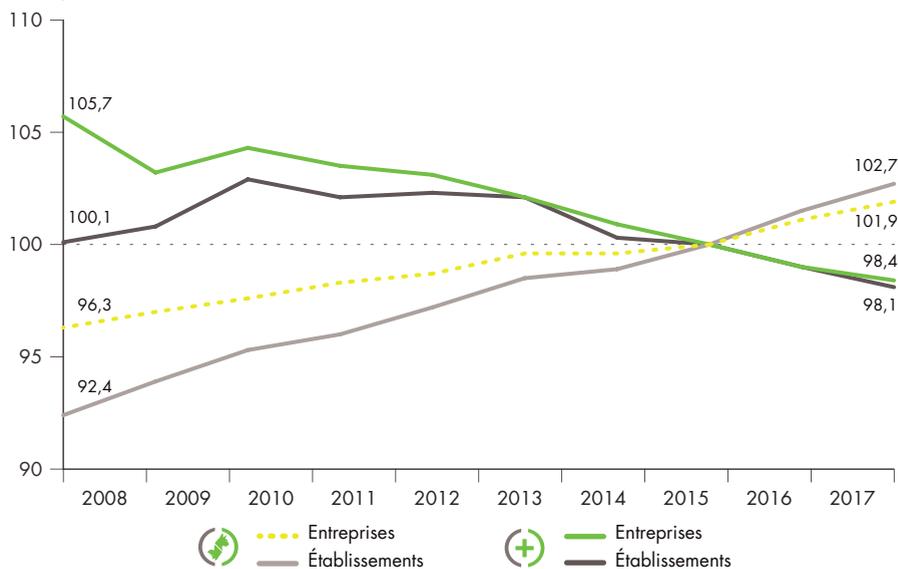
Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
 Sources: Actalians, bases adhérents, 2008-2017, Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015, Insee, fichiers Sirene, 2015-2017.



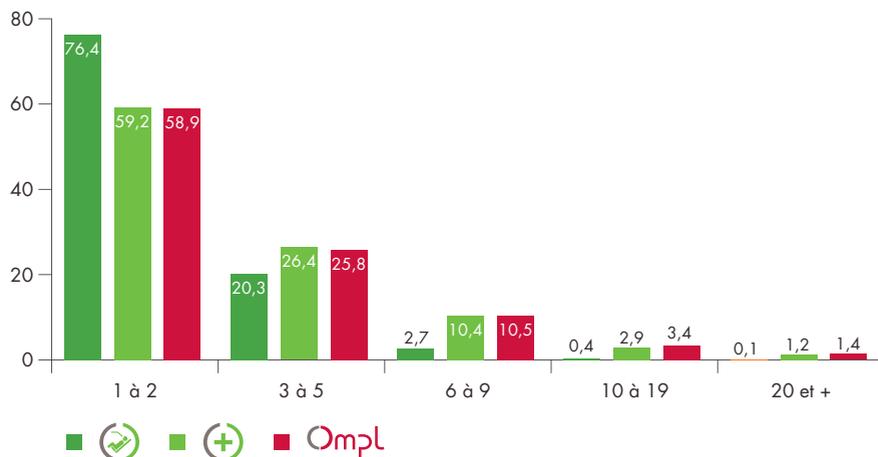
PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises du secteur génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP).

Les branches des cabinets médicaux et des cabinets dentaires détiennent les plus grandes proportions d'entreprises de moins de trois salariés.

Répartition des entreprises employeuses par taille et branche (nombre d'emplois ETP, %)

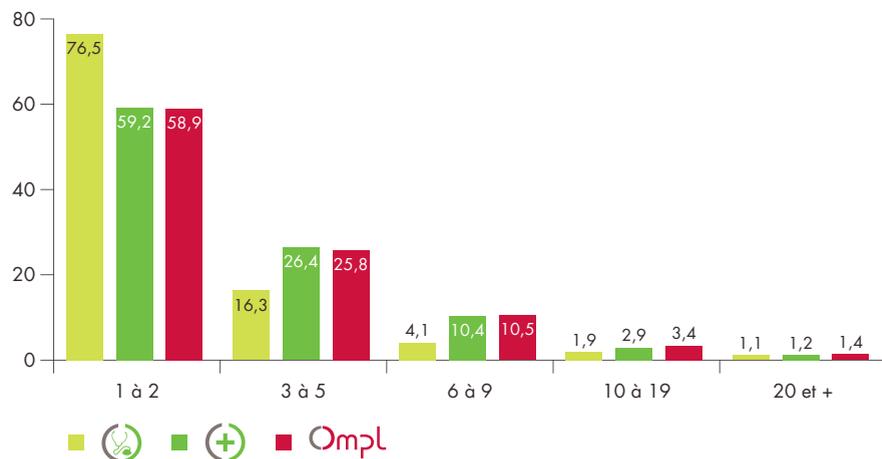
Cabinets dentaires



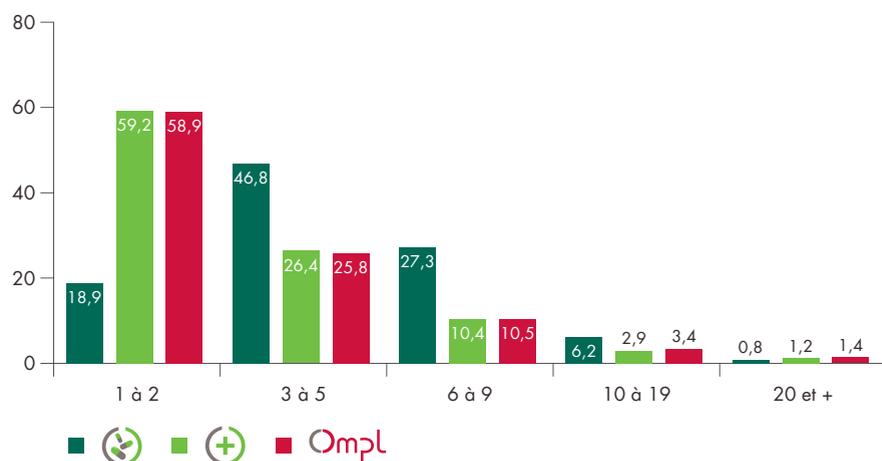
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



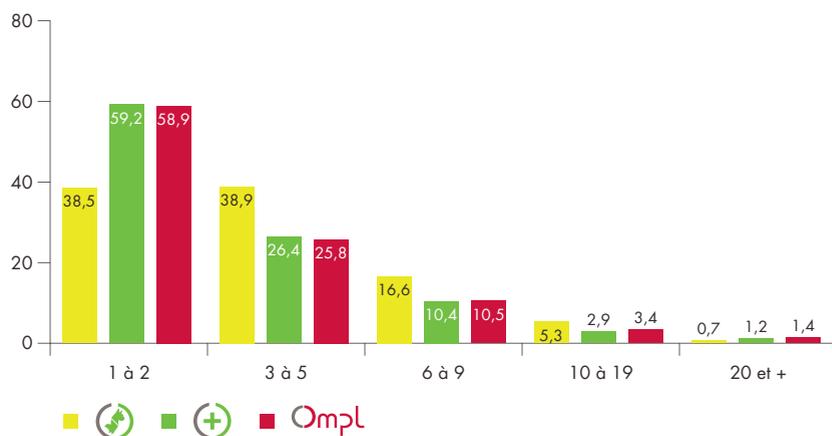
Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Données au 01/01. Sources : Actaliens, base adhérents, 2017.



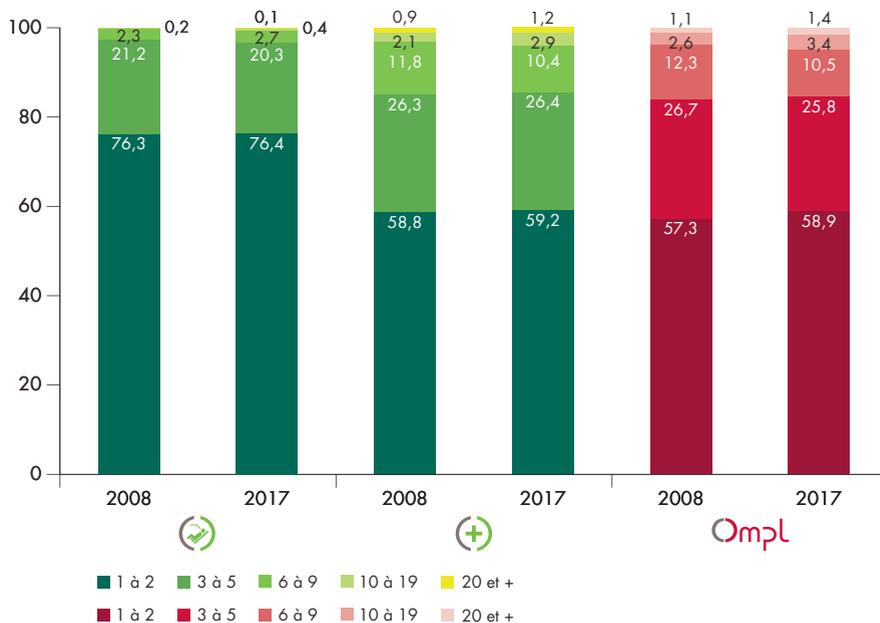
STABILITÉ DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Depuis 2008, le secteur est caractérisé par une faible variation de la taille des entreprises.

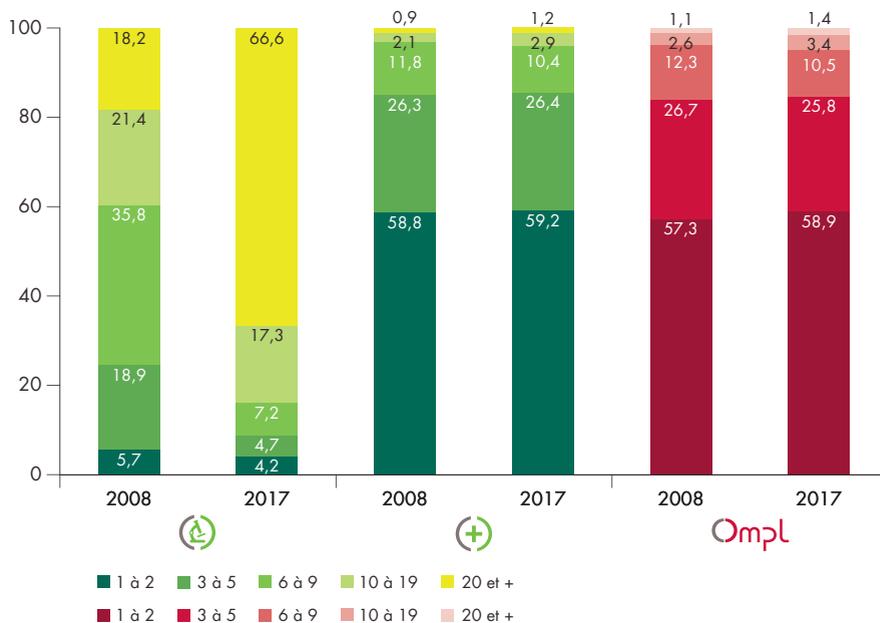
Les structures de moins de trois emplois ETP sont traditionnellement les plus fréquentes.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par branche (2008-2017, nombre d'emplois ETP, %)

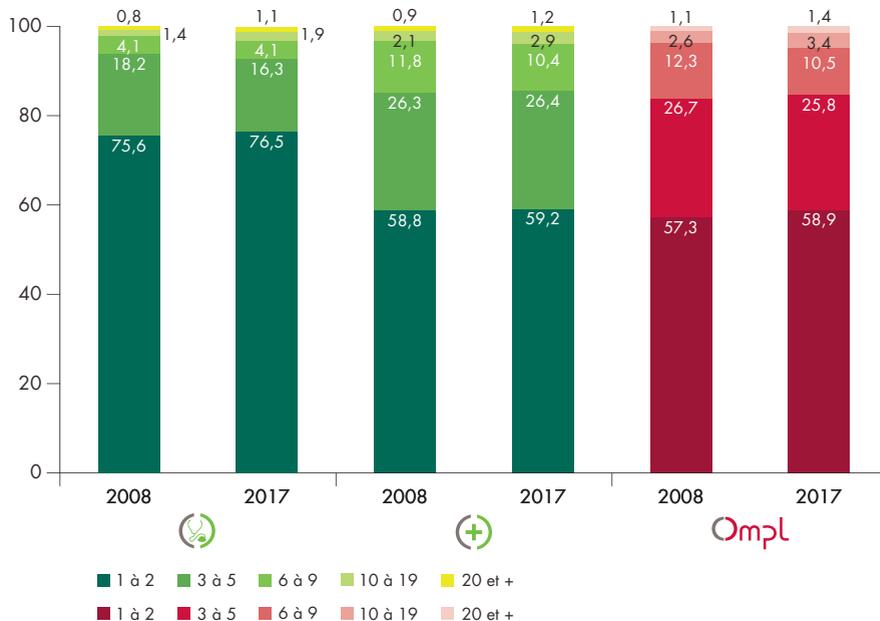
Cabinets dentaires



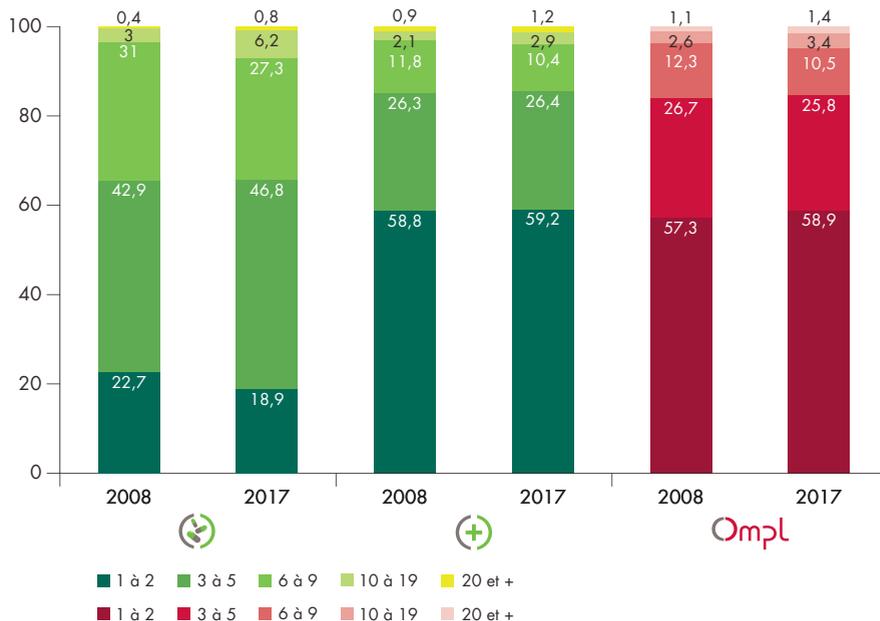
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



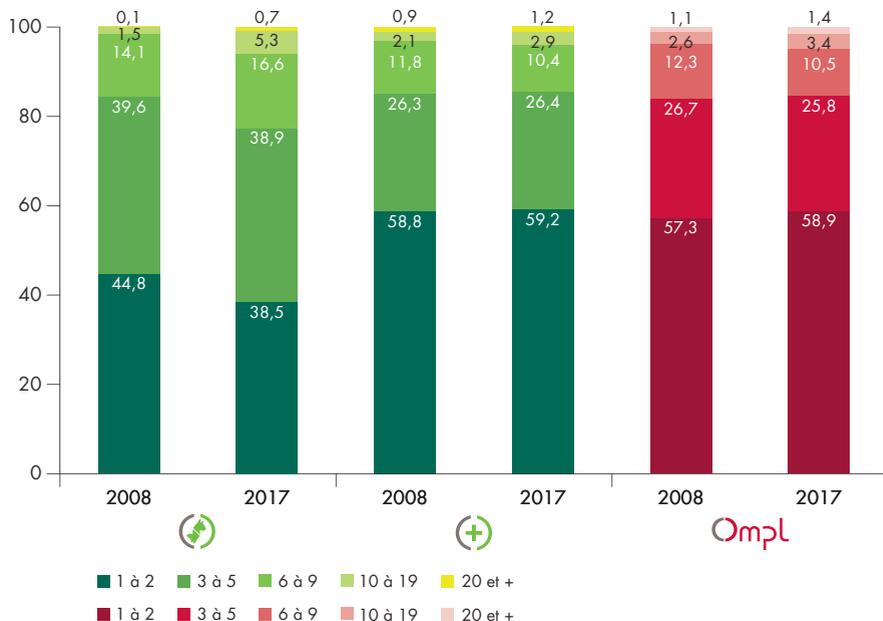
Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Données au 01/01. Sources : Actaliens, bases adhérents, 2008-2017.



PROGRESSION DES SOCIÉTÉS

Les entreprises individuelles sont majoritaires au sein du secteur. Cette configuration traditionnelle est néanmoins remise en question par l'accroissement de la part des sociétés qui laisse entrevoir une restructuration du tissu entrepreneurial.

Répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche (2008-2017, %)

Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

100 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (2)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

18 études thématiques

- ① Trajectoires de construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des auxiliaires (en cours)
- ① Application de la grille de classification : pharmacie d'officine (2017)
- ① Sous-traitance dans les cabinets d'avocats (2017)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Gardes et astreintes : cliniques vétérinaires (2015)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou de professionnalisation : pharmacie d'officine (2015) cabinets dentaires (2014)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Emplois et trajectoires professionnelles : entreprises d'architecture, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, pharmacie d'officine (2010)
- ① Égalité professionnelle : laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux (2010)
- ① Séniors (2010)
- ① Turnover : pharmacie d'officine (2010), cabinets dentaires (2008)
- ① Plateforme emplois, compétences (2018)
- ① Construction des projets professionnels des salariés et ses cliniques vétérinaires (2017)

12 baromètres

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017)

8 études transverses

- ① Apprentissages informels (2017)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2018)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR SANTÉ 

Salariés 

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

Le secteur enregistre une progression des effectifs par rapport à 2008. En 2012 et 2013, la hausse des effectifs peut, en partie, être le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective. À partir de 2014, les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés par branche en volume

Années							Ompl
2008	32 832	41 556	73 440	122 724	15 180	285 732	399 860
2009	33 924	42 312	75 180	122 508	15 840	289 764	398 724
2010	35 424	42 330	75 852	123 372	16 068	293 046	403 152
2011	35 520	42 924	75 336	121 284	16 464	291 528	404 892
2012	38 801	44 256	81 103	124 536	18 090	306 786	428 939
2013	45 324	50 712	92 196	147 108	20 940	356 280	486 768
2014	40 268	45 867	82 134	125 229	19 351	312 849	436 504
2015	41 126	46 153	82 808	125 690	20 260	316 037	439 506

Évolution des effectifs salariés par branche en indice (base 100 en 2008)



Secteur santé

Branches professionnelles

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

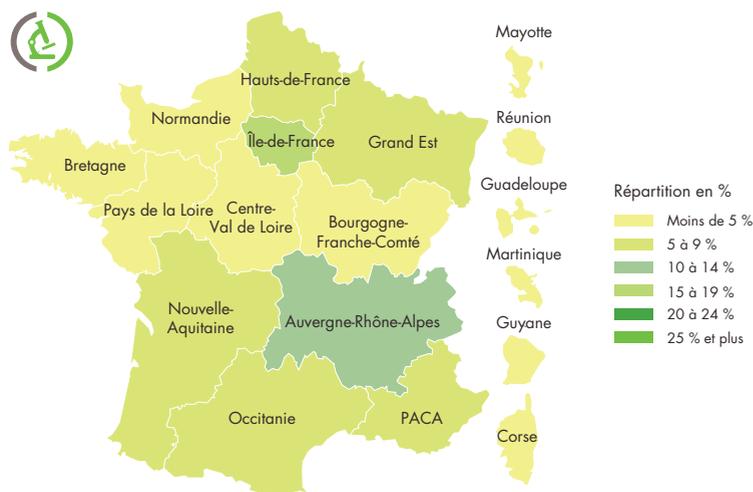
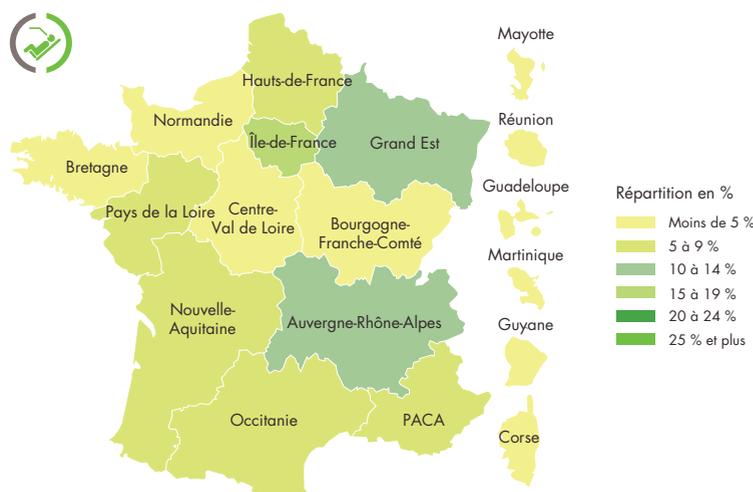
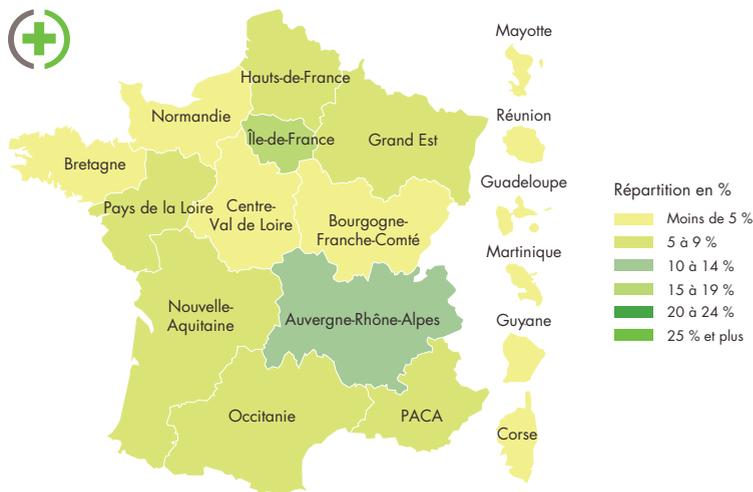


PLUS D'UN TIERS DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 16,3 % des salariés du secteur mais son poids est moins important que pour l'ensemble de l'OMPL (21,1 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi du secteur (11,8 %).
- L'Occitanie occupe la troisième place en nombre de salariés (10,0 %).

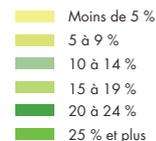
Ces trois régions regroupent 38,1 % des salariés du secteur.

Effectifs par région et branche (%)

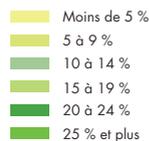




Répartition en %

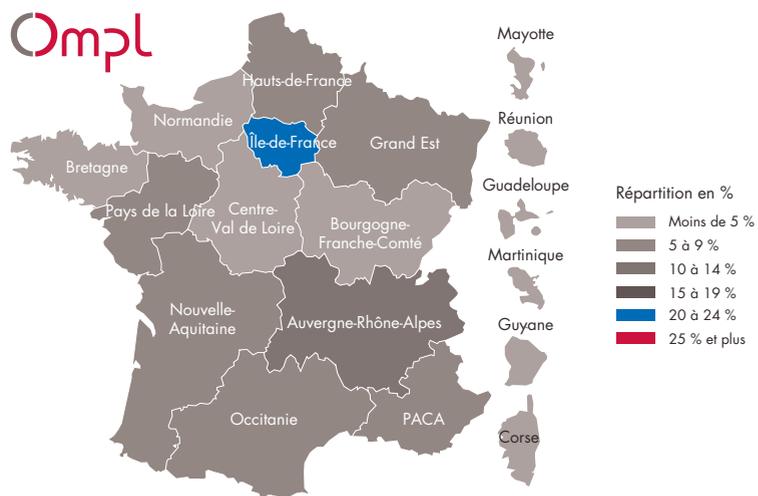


Répartition en %



Répartition en %







Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

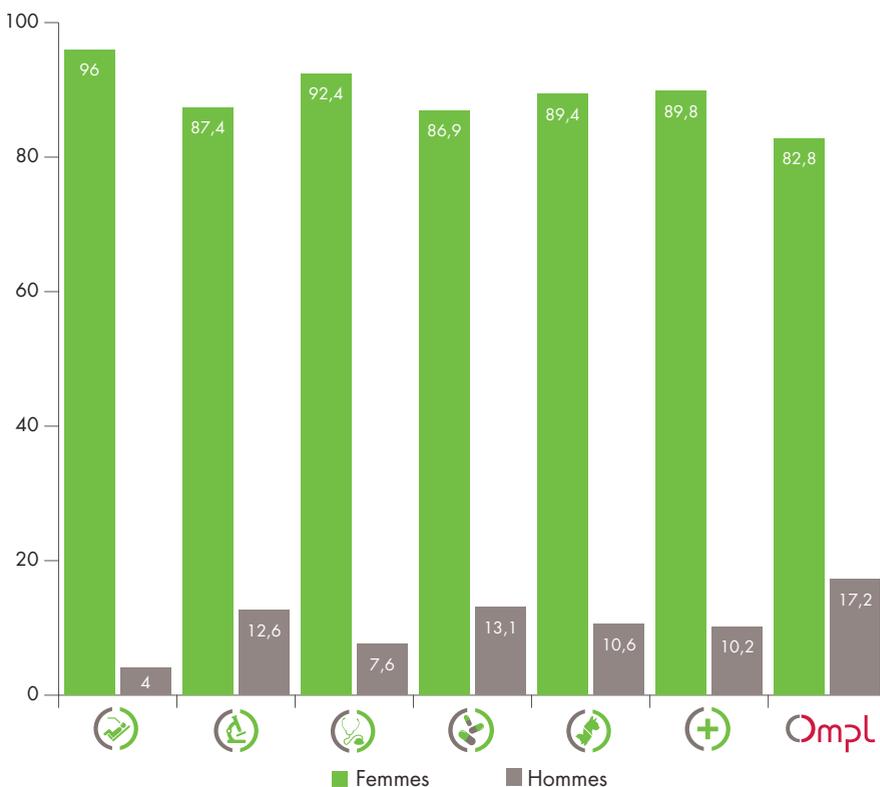


EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 89,8 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,8 %).

Répartition des salariés par genre et branche (%)



+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 89,8 % et 91 %.

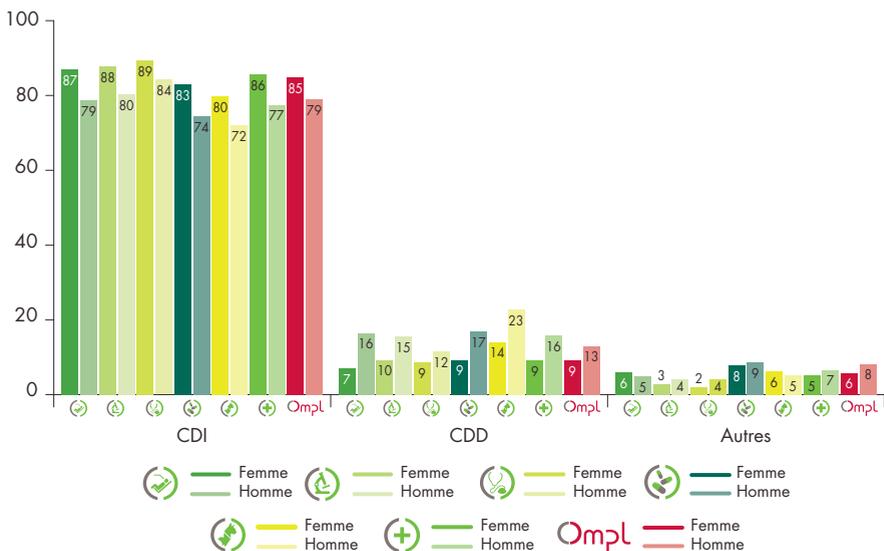
Évolution du taux de féminisation par branche (%)



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail et branche (%)





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (91,4 %) et atteint un minimum pour les DOM (73,7 %).

Taux de féminisation par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	96,7	90,2	92,8	88,9	90,4	91,4	83,6
Bourgogne-Franche Comté	97,1	90,2	93,7	89,4	88,1	91,4	86,4
Bretagne	96,2	87,5	93,1	88,6	89,1	90,7	83,3
Centre-Val de Loire	97,1	89,5	93,6	88,1	91,6	91,0	85,3
Corse	ND ¹	80,8	92,4	88,1	87,4	78,2	82,4
DOM	ND ¹	83,4	91,5	81,7	85,7	73,7	81,1
Grand Est	95,7	88,8	94,2	87,8	89,3	90,9	85,6
Hauts-de-France	95,8	85,6	89,4	86,9	88,3	88,4	82,7
Île-de-France	93,7	85,8	90,1	82,7	88,6	86,9	77,4
Normandie	96,5	89,5	92,9	88,3	87,8	90,4	84,6
Nouvelle-Aquitaine	97,3	88,6	93,4	88,4	91,2	91,0	84,5
Occitanie	96,8	86,1	92,1	87,1	89,8	89,7	84,6
Pays de la Loire	97,1	89,4	95,1	88,3	87,9	91,4	83,5
Provence-Alpes Côte d'Azur	96,0	85,5	93,3	87,2	91,2	89,9	84,9
Ensemble	96,0	87,4	92,4	86,9	89,4	89,8	82,8

1. Taux de féminisation non déterminée pour cause de secret statistique.



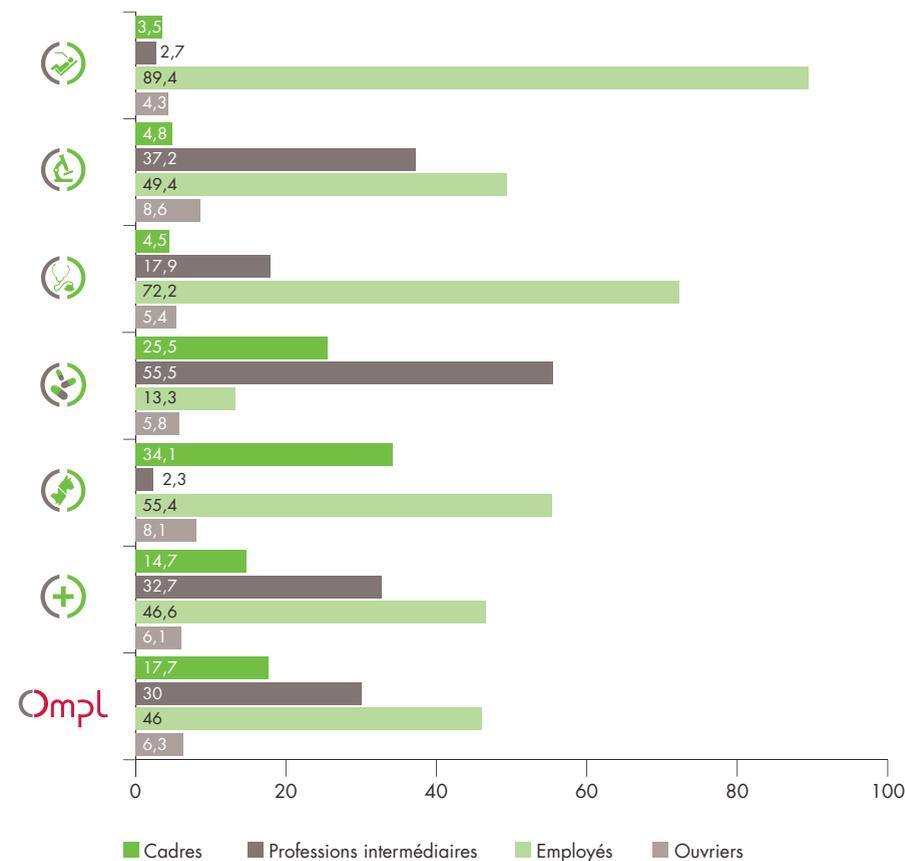
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 14,7 % contre 17,7 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (32,7 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (46,6 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et branche (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

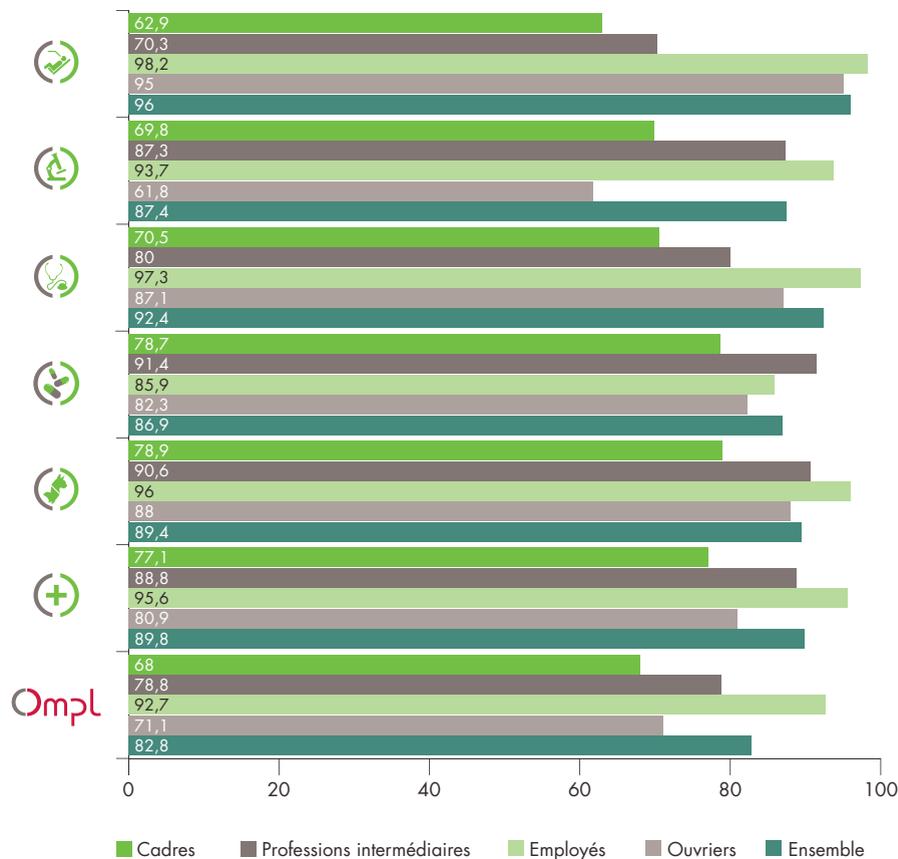
Cliniques vétérinaires



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des employés et celle des professions intermédiaires.

Taux de féminisation par catégorie sociale et branche (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période.

Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires progresse.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	76,0	88,0	97,0	84,0	91,0
2009	77,0	90,0	97,0	87,0	90,0
2010	76,0	91,0	96,0	84,0	90,0
2011	76,0	89,0	96,0	86,0	90,0
2012	77,0	89,0	96,0	85,0	90,0
2013	77,0	89,0	96,0	85,0	90,0
2014	77,0	88,9	95,8	82,9	90,0
2015	77,1	88,8	95,6	80,9	89,8



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les Pays de la Loire (48,9 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (44,3 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	15,5	32,5	47,2	4,8	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	13,6	33,6	45,3	6,0	1,6
Bretagne	13,6	33,2	47,6	5,5	0,1
Centre-Val de Loire	12,4	32,8	47,7	6,6	0,5
Corse	11,7	32,5	46,7	6,4	2,8
DOM	8,7	32,7	48,4	8,2	2,0
Grand Est	13,2	33,7	46,4	6,7	0,0
Hauts-de-France	15,1	32,2	44,4	8,3	0,0
Île-de-France	18,2	28,9	46,6	5,7	0,5
Normandie	15,2	33,4	44,3	7,1	0,1
Nouvelle-Aquitaine	13,8	35,0	45,7	5,5	0,0
Occitanie	13,5	33,6	47,3	5,6	0,0
Pays de la Loire	13,7	32,4	48,9	5,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,5	34,2	46,9	5,4	0,0
	14,7	32,7	46,6	6,1	0,0
	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

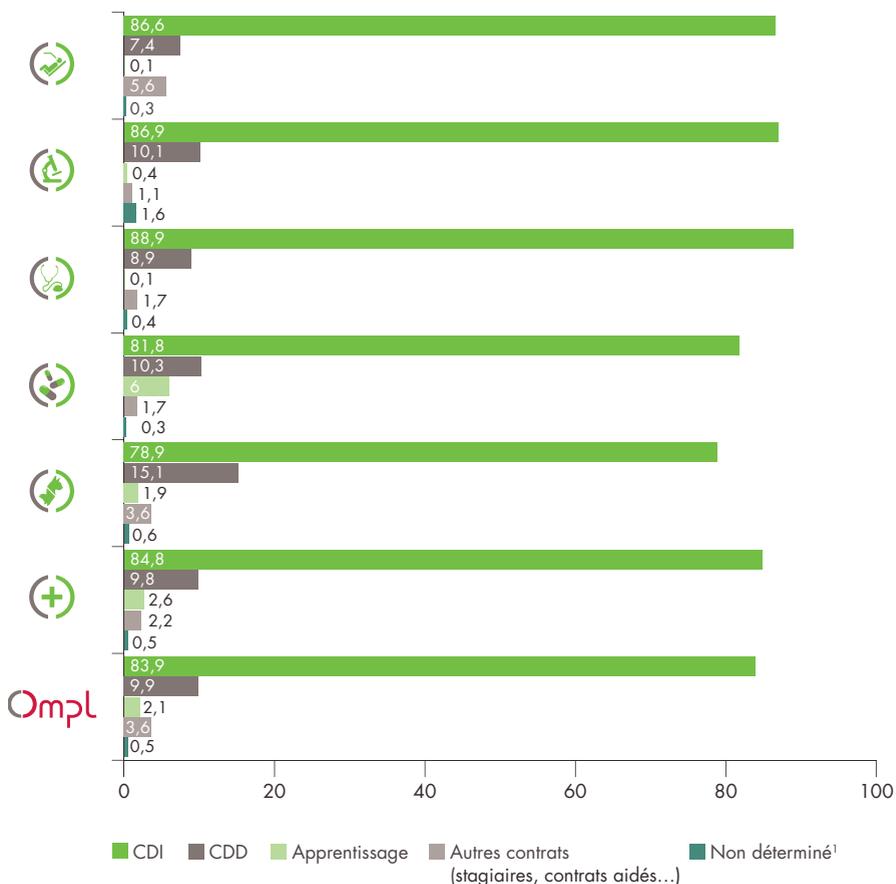


CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (84,8 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche (%)



¹ Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

**FORTES VARIATIONS
DU TAUX DE CDD**

Au niveau du secteur, le taux de CDD connaît d'importantes variations sur la période.

Taux de CDD annuel par branche (%)

Source: Insee, DADS 2008 - 2015.

**CDD BEAUCOUP PLUS
FRÉQUENT POUR
LES HOMMES**

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes.

Le différentiel atteint 6,8 points.

Taux de CDD par genre et branche (%)

Genre	Pharmacie	Optique	Dentaire	Médecine	Chirurgie	Santé	Ompl
Femmes	7,0	9,3	8,7	9,3	14,1	9,1	9,2
Hommes	16,5	15,5	11,6	16,8	22,8	15,9	13,0
Ensemble	7,4	10,1	8,9	10,3	15,1	9,8	9,9

**CDD PLUS FRÉQUENT
POUR LES JEUNES**

Les salariés de moins de 35 ans sont trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Taux de CDD par tranche d'âge et branche (%)



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL SIMILAIRE

Les salariés du secteur en CDD travaillent dans des proportions similaires à temps partiel ou à temps complet.



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les cadres et dans une moindre mesure, les ouvriers et les employés.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Bretagne (12,1 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (7,4 %).

Taux de CDD par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	7,1	9,7	8,5	9,8	14,8	9,4	9,6
Temps partiel	7,9	11,1	9,5	11,1	15,4	10,5	10,6
Ensemble	7,4	10,1	8,9	10,3	15,1	9,8	9,9

Taux de CDD par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	12,4	10,1	4,9	7,7	18,2	15,0	12,6
Professions intermédiaires	9,3	10,0	7,1	10,7	14,3	8,1	8,9
Employés	7,3	8,6	9,7	8,8	13,3	9,3	9,0
Ouvriers	3,9	18,9	7,5	7,7	14,3	10,6	13,2
Ensemble	7,4	10,1	8,9	10,3	15,1	9,8	9,9

Taux de CDD par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	6,9	11,4	9,2	9,9	17,3	10,0	9,8
Bourgogne-Franche Comté	5,6	13,6	7,6	9,5	17,1	9,8	9,8
Bretagne	7,8	13,8	11,3	13,1	14,7	12,1	11,6
Centre-Val de Loire	7,0	ND ¹	7,8	9,0	12,6	7,4	8,2
Corse	5,9	ND ¹	9,9	14,0	16,2	10,0	11,4
DOM	11,1	10,2	12,3	10,6	16,0	11,2	11,1
Grand Est	7,8	8,4	8,4	9,2	12,7	8,8	8,8
Hauts-de-France	7,5	11,1	9,2	8,9	11,3	9,3	9,1
Île-de-France	7,8	7,4	7,9	8,7	10,9	8,2	10,0
Normandie	7,1	11,6	9,9	10,3	11,4	10,1	9,8
Nouvelle-Aquitaine	7,2	10,7	9,1	11,6	14,5	10,5	10,3
Occitanie	7,0	10,3	9,2	11,7	18,2	10,6	10,4
Pays de la Loire	7,2	12,3	9,3	11,7	19,9	11,2	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,4	9,5	8,0	11,5	13,9	9,9	9,6
Ensemble	7,4	10,1	8,9	10,3	15,1	9,8	9,9

1. Salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



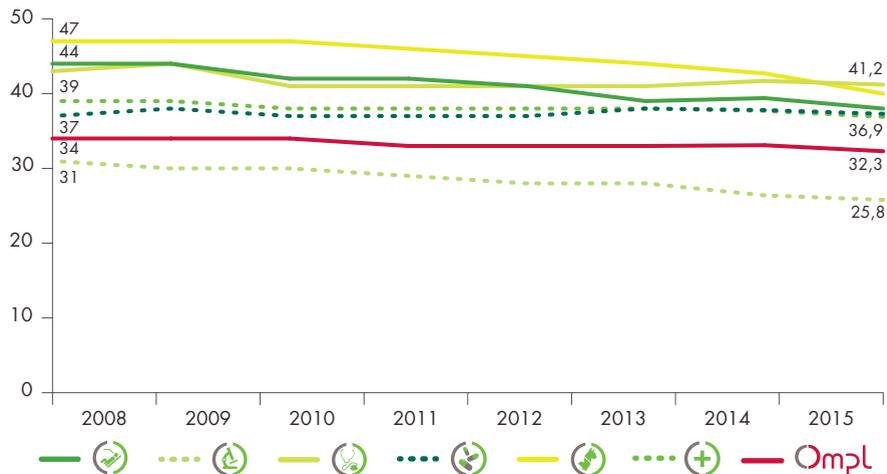
**PART IMPORTANTE
DE SALARIÉS À TEMPS
COMPLET**

Plus de la moitié des salariés
du secteur travaillent à temps
complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche (%)



Évolution du taux de salariés à temps partiel par branche (%)



+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie
médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 22,3 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

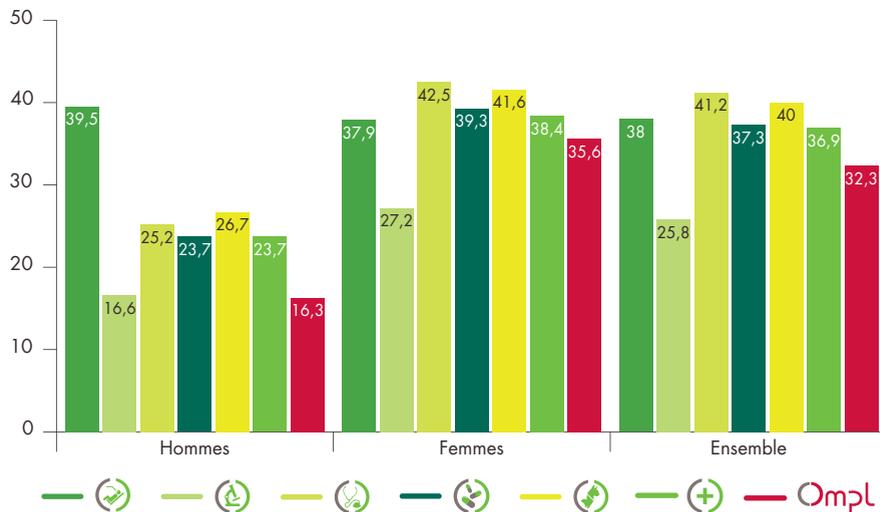


OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

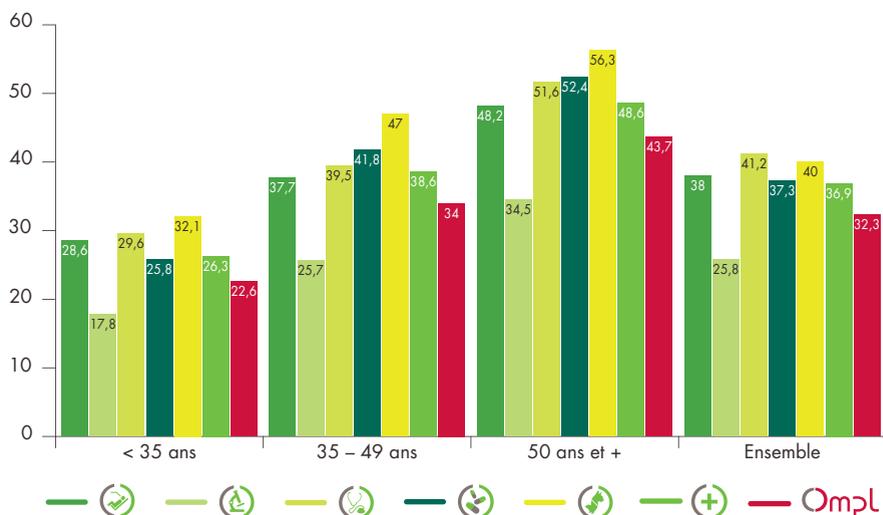
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

Taux de salariés à temps partiel par genre et branche (%)



Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge et branche (%)



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales	Pharmacie	Optique	Dentaire	Soins infirmiers	Soins infirmiers (ambulatoire)	Soins infirmiers (ambulatoire)	Oml
Cadres	50,4	30,9	29,8	45,5	38,9	42,7	31,6
Professions intermédiaires	33,9	27,1	32,1	31,9	34,3	31,2	26,9
Employés	35,1	21,2	41,2	34,4	38,9	35,7	32,6
Ouvriers	89,0	44,0	80,2	59,1	54,0	63,3	57,5
Ensemble	38,0	25,8	41,2	37,3	40,0	36,9	32,3



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (41,4 %) et atteint un minimum pour les DOM (24,5 %).

Part de salariés à temps partiel par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	40,3	33,0	43,5	43,2	43,6	41,4	36,1
Bourgogne-Franche Comté	41,7	31,2	46,1	38,4	40,9	39,9	36,8
Bretagne	40,4	30,6	42,7	36,5	36,2	37,9	33,2
Centre-Val de Loire	32,2	23,1	42,3	33,6	38,6	34,4	31,2
Corse	37,6	16,7	38,0	29,7	43,2	31,2	28,9
DOM	31,2	15,4	34,9	20,1	38,5	24,5	23,2
Grand Est	40,4	31,3	44,5	39,1	41,3	39,7	36,0
Hauts-de-France	41,3	24,9	42,6	43,0	39,8	40,0	35,7
Île-de-France	29,2	21,0	35,4	33,3	37,6	31,4	24,8
Normandie	37,9	25,5	41,1	39,0	34,2	37,2	33,8
Nouvelle-Aquitaine	38,5	21,1	40,1	35,6	40,3	35,5	32,3
Occitanie	42,8	25,6	41,5	38,9	44,9	38,6	35,4
Pays de la Loire	44,6	27,2	42,0	39,1	39,1	39,1	34,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39,4	26,6	42,1	35,3	40,7	36,6	33,9
Ensemble	38,0	25,8	41,2	37,3	40,0	36,9	32,3



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

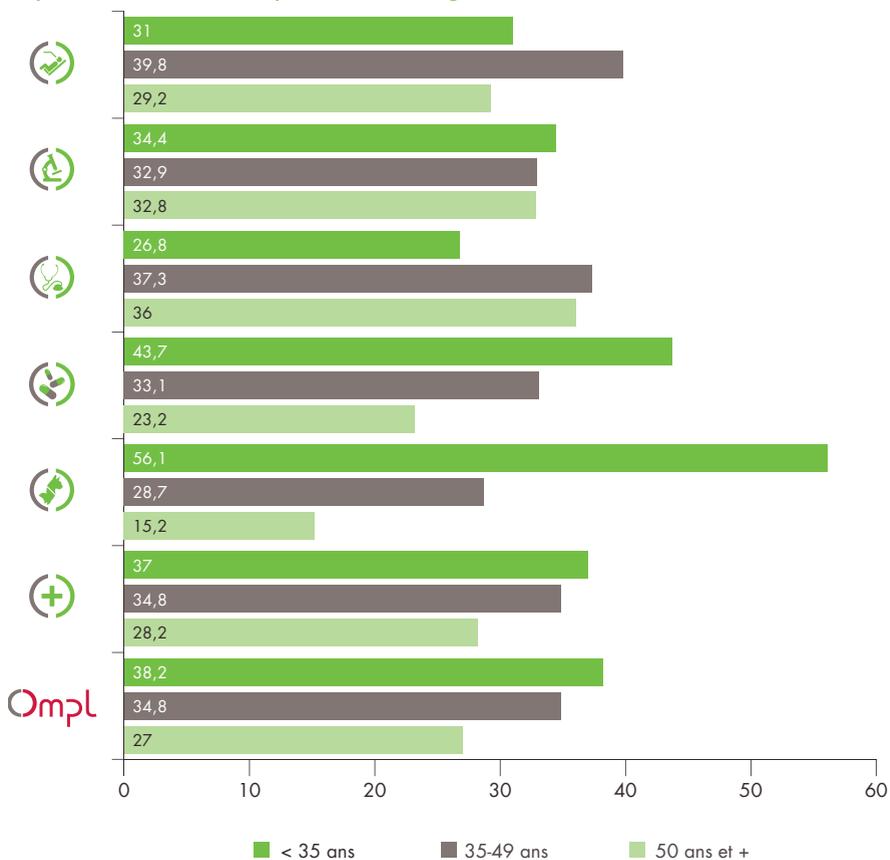


SALARIÉS ASSEZ JEUNES

La proportion des salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante.

Les salariés âgés de 50 ans et plus représentent plus du quart des actifs.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche (%)



+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie
médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



VIEILLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

- Les moins de 35 ans voient leur poids relatif diminuer de -2 points ;
- La tranche d'âge intermédiaire s'affaiblit ;
- Le poids des seniors s'accroît.

Évolution de la pyramide des âges par branche (%)

Tranches d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	32,0	31,0	31,0	31,0	32,0	29,0	30,8	31,0
35-49 ans	44,0	44,0	43,0	42,0	40,0	41,0	40,6	39,8
> 50 ans	24,0	25,0	26,0	27,0	28,0	29,0	28,5	29,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	35,0	36,0	35,0	36,0	36,0	33,0	35,0	34,4
35-49 ans	44,0	44,0	43,0	42,0	40,0	41,0	40,6	39,8
> 50 ans	27,0	29,0	30,0	31,0	32,0	33,0	32,3	32,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	29,0	29,0	29,0	29,0	29,0	25,0	26,9	26,8
35-49 ans	43,0	42,0	41,0	40,0	39,0	39,0	37,9	37,3
> 50 ans	28,0	29,0	30,0	31,0	33,0	36,0	35,2	36,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	46,0	45,0	45,0	46,0	45,0	41,0	44,2	43,7
35-49 ans	35,0	34,0	34,0	33,0	33,0	35,0	33,1	33,1
> 50 ans	19,0	20,0	21,0	21,0	22,0	24,0	22,7	23,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	58,0	57,0	55,0	56,0	57,0	54,0	56,4	56,1
35-49 ans	28,0	29,0	30,0	30,0	28,0	30,0	28,0	28,7
> 50 ans	13,0	14,0	15,0	14,0	15,0	16,0	15,6	15,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	39,0	39,0	38,0	38,0	39,0	35,0	37,3	37,0
35-49 ans	38,0	38,0	37,0	36,0	35,0	36,0	35,0	34,8
> 50 ans	23,0	24,0	25,0	26,0	27,0	29,0	27,7	28,2
Ompl	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	40,0	39,0	39,0	39,0	39,0	36,0	38,4	38,2
35-49 ans	38,0	38,0	37,0	36,0	35,0	36,0	35,1	34,8
> 50 ans	22,0	23,0	24,0	24,0	25,0	27,0	26,5	27,0



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion plus importante de salariés jeunes ;
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans ;
- Les employés se répartissent assez régulièrement au sein des trois classes d'âge ;
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la classe des salariés âgés de 50 ans et plus.

Pyramide d'âge par catégorie sociale et branche (%)

Tranches d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	52,6	42,0	30,8	9,2	31,0
35-49 ans	21,0	31,3	41,4	28,8	39,8
> 50 ans	26,3	26,7	27,8	62,0	29,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	17,1	36,1	35,9	27,7	34,4
35-49 ans	36,6	31,8	33,6	31,1	32,9
> 50 ans	46,3	32,1	30,4	41,3	32,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	26,3	36,1	25,6	11,7	26,8
35-49 ans	35,6	34,7	38,7	28,5	37,3
> 50 ans	38,1	29,2	35,7	59,8	36,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	41,2	45,9	46,2	26,9	43,7
35-49 ans	28,4	37,6	26,1	27,0	33,1
> 50 ans	30,4	16,4	27,7	46,1	23,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	64,7	51,4	53,0	39,5	56,1
35-49 ans	26,4	29,3	29,8	29,4	28,7
> 50 ans	8,9	12,6	17,2	27,1	15,2
Non déterminé ¹	0,0	6,6	0,0	4,1	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	42,7	42,9	32,9	22,9	37,0
35-49 ans	28,8	36,1	36,5	28,6	34,8
> 50 ans	28,4	20,9	30,6	48,2	28,2
Ompl	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	41,2	44,5	34,4	27,2	38,2
35-49 ans	32,4	35,5	35,8	30,1	34,8
> 50 ans	26,4	20,0	29,7	42,7	27,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

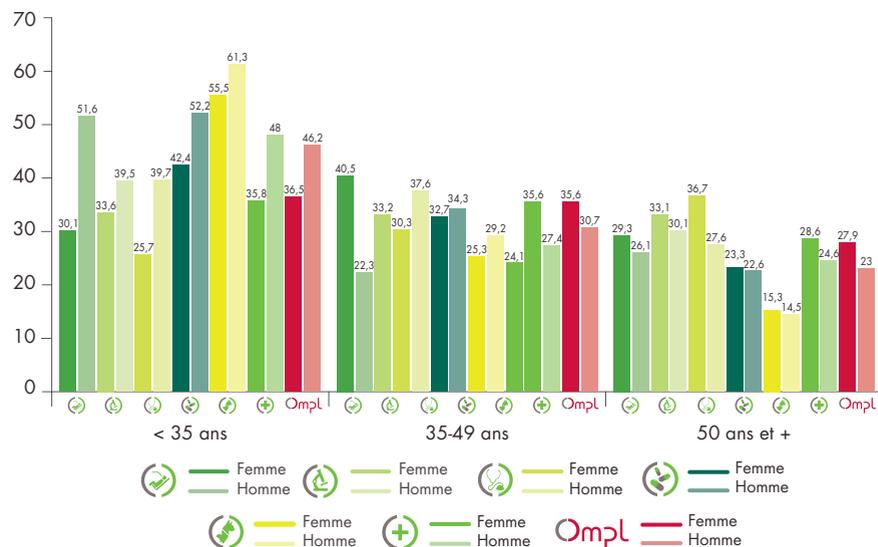


PYRAMIDES D'ÂGE SIMILAIRES ENTRE LES GENRES

Les hommes sont plus nombreux parmi les salariés âgés de moins de 35 ans.

Les femmes sont aussi plus souvent présentes dans cette classe d'âge.

Pyramide d'âge par genre et branche (%)



Pyramide d'âge par région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	36,4	36,2	27,3	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	34,7	35,8	29,0	0,5
Bretagne	33,1	37,5	29,4	0,0
Centre-Val de Loire	34,8	34,5	30,5	0,3
Corse	34,2	38,5	27,0	0,4
DOM	37,9	36,4	25,4	0,3
Grand Est	37,7	34,3	28,1	0,0
Hauts-de-France	37,6	34,9	27,5	0,0
Île-de-France	44,9	29,7	25,4	0,0
Normandie	37,1	34,9	28,0	0,0
Nouvelle-Aquitaine	33,3	36,0	30,7	0,0
Occitanie	34,6	36,5	29,0	0,0
Pays de la Loire	36,7	35,6	27,7	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33,5	35,7	30,8	0,0
(+)	37,0	34,8	28,2	0,0
Ompl	38,2	34,8	27,0	0,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La pyramide des âges varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (44,9 %) et minimale pour la Bretagne (33,1 %).



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TURNOVER MOYEN

Le turnover sectoriel est inférieur au seuil critique de 15 % et se situe dans une fourchette relativement commune.

La mobilité des salariés peut être considérée comme normale.

Turnover annuel par branche

							Ompl
Effectif en début d'année	35 570	40 087	73 383	107 917	16 495	273 452	376 434
Effectif total année	41 126	46 153	82 808	125 690	20 260	316 037	439 506
Nb sal. entrés dans l'année	5 556	6 066	9 425	17 773	3 765	42 585	63 072
Nb sal. sortis dans l'année	4 623	5 148	7 619	16 661	2 924	36 975	56 602
Taux d'entrée (%)	15,6	15,1	12,8	16,5	22,8	15,6	16,8
Taux de sortie (%)	13,0	12,8	10,4	15,4	17,7	13,5	15,0
Turnover annuel (%)	14,3	14,0	11,6	16,0	20,3	14,5	15,9



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié est compté une seule fois, quel que soit son nombre de contrats dans les entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier.

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entrées dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

**LÉGER REPLI DU TURNOVER**

Sur la période, le turnover du secteur tend à diminuer. Il baisse de 2,5 points. L'ensemble de l'OMPL suit une tendance similaire.

**ENTRANTS JEUNES EN CDI OU CDD**

- Le taux de féminisation (84,5 %) est inférieur à celui de l'ensemble des salariés du secteur (89,8 %) ;
- Les recrutements dans le cadre d'un CDI sont majoritaires (44,2 %) mais ce type de contrat est beaucoup plus présent au sein du secteur (84,8 %) ;
- 63,9 % des recrutés sont âgés de moins de 35 ans contre 37,0 % pour les salariés du secteur ;
- La catégorie des employés est la plus importante chez les recrutés (46,4 %). Elle est aussi fréquente que dans l'ensemble du secteur (46,6 %).

Évolution du taux mobilité par branche (%)

Branches professionnelles	2012	2013	2014	2015	
	Taux d'entrée	17,0	16,0	14,9	15,6
	Taux de sortie	15,0	14,0	12,9	13,0
	Turnover annuel	16,0	15,0	13,9	14,3
	Taux d'entrée	21,0	17,0	16,6	15,1
	Taux de sortie	18,0	16,0	12,9	12,8
	Turnover annuel	19,0	17,0	14,7	14,0
	Taux d'entrée	14,0	12,0	12,8	12,8
	Taux de sortie	12,0	12,0	10,4	10,4
	Turnover annuel	13,0	12,0	11,6	11,6
	Taux d'entrée	19,0	19,0	15,8	16,5
	Taux de sortie	19,0	17,0	15,3	15,4
	Turnover annuel	19,0	16,0	15,6	16,0
	Taux d'entrée	25,0	16,0	22,6	22,8
	Taux de sortie	21,0	17,0	17,2	17,7
	Turnover annuel	23,0	20,0	19,9	20,3
	Taux d'entrée	18,0	16,0	15,4	15,6
	Taux de sortie	16,0	15,0	13,4	13,5
	Turnover annuel	17,0	15,0	14,4	14,5
Ompl	Taux d'entrée	19,0	17,0	16,0	16,8
	Taux de sortie	18,0	16,0	14,8	15,0
	Turnover annuel	18,0	16,0	15,4	15,9

Profil des entrants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	90,8	9,2	100,0
	82,8	17,2	100,0
	89,1	10,9	100,0
	80,5	19,5	100,0
	84,7	15,3	100,0
	84,5	15,5	100,0
Ompl	77,8	22,2	100,0



Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	52,9	31,7	0,2	14,8	0,4
	46,7	47,1	0,9	3,3	2,0
	48,6	45,2	0,2	5,5	0,6
	39,4	42,8	13,8	3,7	0,4
	39,5	51,1	3,0	5,5	0,9
	44,2	43,2	6,2	5,6	0,7
Ompl	41,8	41,0	4,9	11,8	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	57,6	29,6	12,8	100,0
	61,2	22,9	15,9	100,0
	52,8	27,7	19,4	100,0
	69,4	18,7	11,9	100,0
	79,4	15,4	5,2	100,0
	63,9	22,4	13,7	100,0
Ompl	66,8	21,1	12,1	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.

Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	7,7	3,9	85,1	3,4
	5,0	37,3	45,3	12,4
	3,6	16,8	74,0	5,5
	29,9	43,8	20,0	6,4
	44,1	2,2	46,2	7,5
	18,9	28,0	46,4	6,8
Ompl	19,6	26,3	46,5	7,7


SORTANTS AU PROFIL ASSEZ PROCHE DES ENTRANTS

- La part des femmes chez les sortants (84,6 %) est proche de celle des entrants (84,5 %);
- 50,4 % des sortants étaient en CDI, proportion supérieure à celle observée pour les entrants (44,2 %);
- Les sortants sont majoritairement des jeunes mais dans une proportion inférieure à celle des entrants (56,3 % contre 63,9 %);
- Tout comme chez les entrants, la catégorie des employés est la plus représentée chez les sortants (44,6 %).

Profil des sortants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	92,0	8,0	100,0
	82,9	17,1	100,0
	91,1	8,9	100,0
	80,6	19,4	100,0
	81,2	18,8	100,0
	84,6	15,4	100,0
Ompl	77,4	22,6	100,0

Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	63,1	27,2	ND ¹	9,0	0,6
	54,4	39,4	1,0	2,7	2,5
	55,0	39,7	0,2	4,5	0,6
	44,2	38,1	12,4	4,9	0,4
	46,3	45,7	3,1	4,0	0,9
	50,4	37,8	6,0	5,0	0,8
Ompl	48,9	33,6	4,6	12,2	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	47,2	29,4	23,4	100,0
	50,1	22,4	27,5	100,0
	42,4	26,2	31,3	100,0
	64,0	18,6	17,5	100,0
	73,7	17,6	8,6	100,0
	56,3	22,0	21,8	100,0
Ompl	59,7	21,4	18,9	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.

Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	7,1	3,7	85,7	3,5
	6,7	35,3	46,2	11,8
	4,0	15,0	76,1	5,0
	31,0	45,3	18,0	5,7
	45,7	2,3	46,2	5,8
	20,2	29,1	44,6	6,1
Ompl	21,0	26,7	45,2	7,0



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le turnover du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (17,5 %) et le taux le plus bas est atteint pour les Hauts-de-France (12,3 %).

Turnover par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône Alpes	13,7	15,1	11,4	15,7	21,7	14,5	15,4
Bourgogne-Franche Comté	11,1	12,8	11,6	13,8	19,7	13,3	13,8
Bretagne	12,9	14,0	12,3	15,7	21,0	14,6	14,4
Centre-Val de Loire	12,9	14,2	9,0	14,6	16,4	13,0	13,4
Corse	13,9	17,6	10,2	18,7	31,6	16,7	16,2
DOM	20,0	13,3	15,1	14,8	25,7	15,5	15,5
Grand Est	12,3	12,4	11,3	13,4	18,1	12,8	13,1
Hauts-de-France	11,7	12,2	9,7	13,4	17,9	12,3	13,0
Île-de-France	19,5	16,2	14,0	18,8	23,7	17,5	21,6
Normandie	12,6	11,5	11,2	14,3	17,3	13,2	13,4
Nouvelle-Aquitaine	12,2	13,7	10,8	16,7	18,9	14,2	14,7
Occitanie	13,4	12,9	11,4	16,7	20,6	14,4	15,1
Pays de la Loire	13,7	13,4	10,6	16,7	24,1	14,8	14,9
Provence-Alpes Côte d'Azur	14,7	14,7	12,1	17,3	18,8	15,3	15,7
Ensemble	14,3	14,0	11,6	16,0	20,3	14,5	15,9



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**19 348 € ET PLUS POUR
LA MOITIÉ DES SALARIÉS**

Le revenu net annuel médian du secteur est proche de celui du champ de l'OMPL. Néanmoins, les cadres bénéficient du plus petit différentiel négatif.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale et branche (€)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	45 286**	45 613***	34 171***	32 571***	21 806***	32 253***	32 550***
Professions intermédiaires	20 527**	22 149***	26 264***	18 695***	NS	20 083***	20 620***
Employés	18 213***	19 763***	18 429***	14 284***	16 526***	18 044***	18 561***
Ouvriers	NS	16 338***	16 809***	14 489***	16 108**	15 669***	16 001***
Ensemble	18 340***	20 673***	19 839***	19 193***	17 292***	19 348***	20 131***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.
NS : résultat non-significatif.



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.

Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

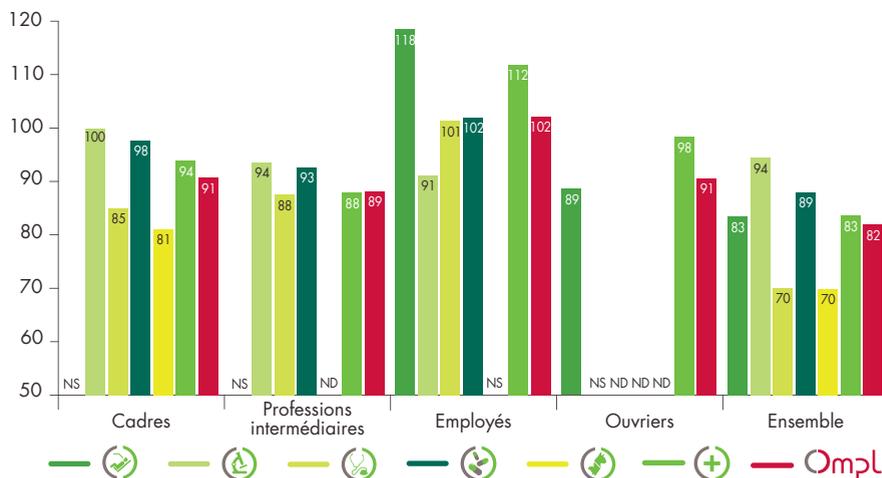


ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité du secteur montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (16,4 points d'écart).

Les professions intermédiaires constituent la catégorie la moins égalitaire.

Indice de parité par catégorie sociale et branche



ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.

Seuil de confiance minimal : 90 %.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 1 654 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Hauts-de-France).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région et branche (€)

Régions	Santé	Pharmacie	Dentaire	Oml
Auvergne-Rhône-Alpes	18 444***	20 628***	20 141***	19 440***
Bourgogne Franche Comté	18 572***	19 958***	20 174***	19 378***
Bretagne	18 402***	20 374***	19 746***	19 190***
Centre-Val de Loire	18 494***	20 740***	20 502***	18 991***
Corse	NS	NS	NS	19 588**
DOM	17 798***	22 055***	19 044***	18 979***
Grand Est	18 442**	20 031***	19 264***	19 316***
Hauts de-France	17 857***	20 072***	18 910***	18 831***
Île-de-France	18 756***	21 113***	21 190***	21 276***
Normandie	18 124***	20 093***	19 626***	18 661***
Nouvelle Aquitaine	18 285***	20 802***	19 738***	18 766***
Occitanie	18 090***	20 676***	19 959***	18 032***
Pays de la Loire	18 106***	20 223***	19 240***	18 723***
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 942***	20 785***	19 911***	18 734***
Ensemble	18 340***	20 673***	19 839***	19 193***



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des **données 2017 d'Actalians** (Opcas des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



TAUX MOYEN D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2017 dans le cadre du plan.

Cette proportion est similaire à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Moins d'une entreprise sur cinq a envoyé au moins un salarié en formation sur le plan.

Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont tout autant formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé.

La professionnalisation est modérément utilisée.

Secteur santé

Branches professionnelles

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés

							Ompl
Nombre d'entreprises	23 275	614	33 974	21 370	4 704	83 937	107 157
Effectif (ETP)	46 953	37 650	86 120	109 288	19 225	299 236	396 649

Taux d'accès à la formation¹ par branche (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	5,4	1,5	7,2	0,7	7,6	2,3	6,5	1,0
	0,4	0,0	11,7	0,9	14,7	1,8	30,5	17,1
	0,6	0,1	7,5	0,7	1,1	0,2	3,5	1,2
	0,4	0,3	28,4	0,3	2,3	0,5	54,3	1,6
	1,4	0,8	14,0	0,9	5,7	2,6	25,8	2,5
	1,2	0,4	16,8	0,6	3,6	1,0	18,7	1,4
Ompl	1,0	0,5	16,3	0,6	3,3	1,4	18,7	1,6

Cpro : contrat de professionnalisation
Ppro : période de professionnalisation

1. En raison de la disponibilité des données, les effectifs formés en 2017 sont rapportés aux effectifs totaux de 2015.



ACCÈS À LA FORMATION SIMILAIRE SELON LE GENRE

Dans le secteur, 90,0 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est proche de celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (89,8 %).

Répartition des stagiaires par genre et branche (%)

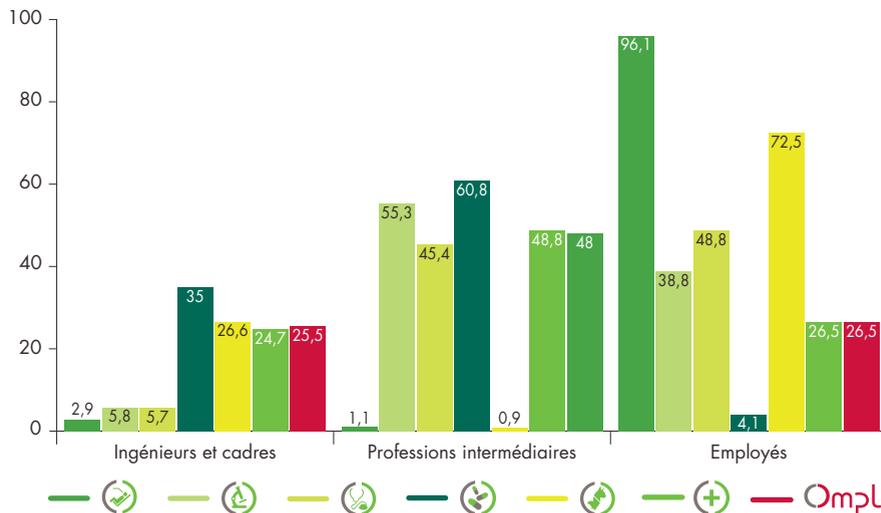


ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (48,8 % des formés et 32,6 % des salariés).

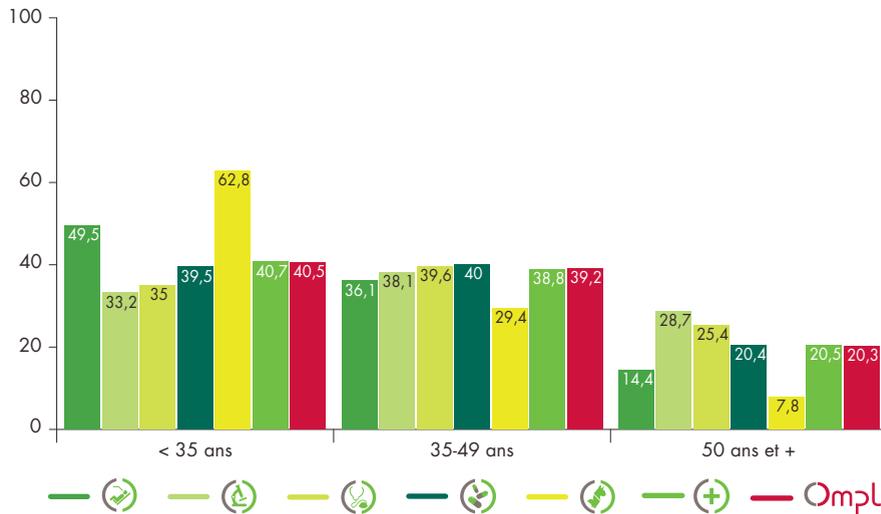
En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale et branche (%)

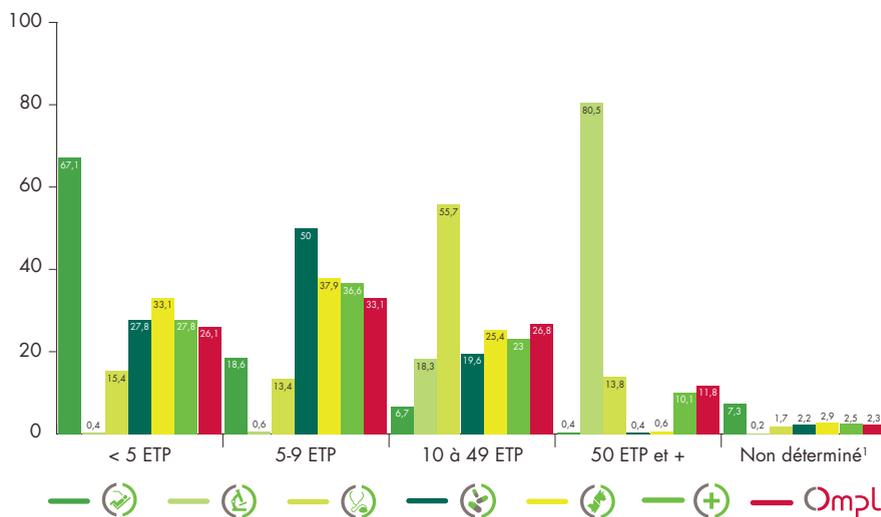


**ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE**

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 40,7 % des formés contre 37,0 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge et branche (%)**ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE**

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 64,4 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 70,9 % des salariés du secteur. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 33,1 % des stagiaires contre 29,1 % des salariés.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP et branche (%)

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

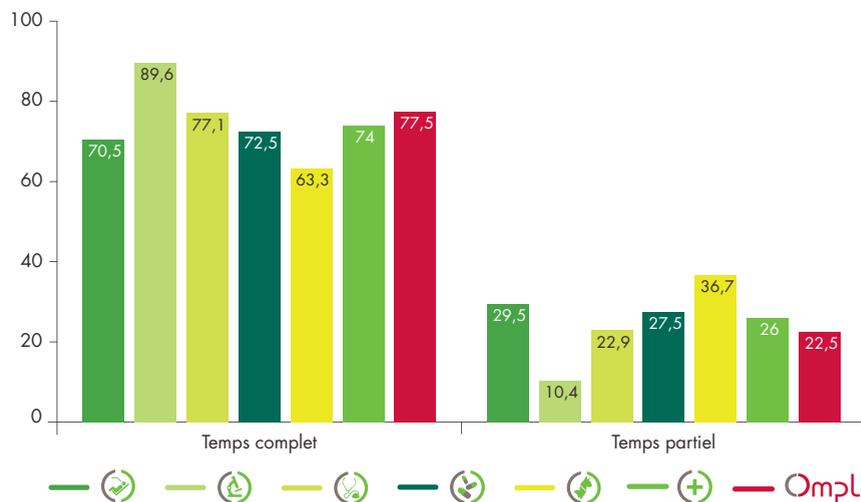
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 26,0 % des stagiaires contre 37,2 % des salariés du secteur.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie notablement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Bretagne (20,6 %) et minimal pour l'Île-de-France (14,3 %).

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail et branche (%)



Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	1,2	0,4	19,4	0,7
Bourgogne-Franche-Comté	0,6	0,4	18,9	0,5
Bretagne	0,6	0,4	20,6	0,5
Centre-Val de Loire	0,6	0,4	14,7	0,3
Corse	0,1	0,1	15,1	0,1
Grand Est	1,0	0,5	15,8	0,5
Hauts-de-France	0,6	0,4	15,5	0,4
Île-de-France	3,0	0,5	14,3	0,6
Normandie	0,5	0,3	16,1	0,5
Nouvelle-Aquitaine	0,6	0,3	18,2	0,6
Occitanie	1,1	0,4	17,0	0,5
Pays de la Loire	0,7	0,5	19,9	0,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,0	0,4	15,1	1,0
Ensemble	1,2	0,4	16,8	0,6



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,4 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (9,7 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a progressé de 1,4 point.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Taux de chômage annuel par branche

							Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	4760	3198	7799	11468	2328	29553	42550
Salariés sans période de chômage	36366	42955	75009	114222	17932	286484	396956
Effectif total	41126	46153	82808	125690	20260	316037	439506
Taux de chômage annuel (%)	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Évolution du taux de chômage annuel par branche (%)

Années							Ompl
2013	10,0	6,0	7,0	7,0	9,0	8,0	8,0
2014	11,2	6,7	8,9	8,9	11,3	9,0	9,5
2015	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Source: Insee, DADS 2013 - 2015.



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX ÉQUIVALENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes et les hommes sont presque aussi souvent au chômage.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les cadres et les employés.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre et branche (%)

Genre							Ompl
Femmes	11,7	6,7	9,6	8,8	11,6	9,3	9,7
Hommes	7,6	8,6	7,0	11,0	10,5	9,6	9,7
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Taux de chômage annuel par tranche d'âge et branche (%)

Tranches d'âge							Ompl
< 35 ans	17,1	11,3	14,2	11,6	14,1	12,9	13,1
35-49 ans	13,4	5,5	11,9	5,5	4,8	7,5	7,7
50 ans et +	6,9	3,4	9,1	3,8	1,6	4,9	4,5
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Taux de chômage annuel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	5,6	5,1	4,0	11,7	10,8	10,5	9,8
Professions intermédiaires	9,1	6,0	5,2	7,6	11,1	7,0	7,9
Employés	12,1	6,8	10,8	10,5	11,7	10,5	10,6
Ouvriers	8,1	12,5	9,4	9,3	12,3	10,2	11,4
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail							Ompl
Temps complet	11,4	6,6	8,1	8,8	10,1	8,7	9,1
Temps partiel	11,9	7,9	11,2	9,7	13,6	10,5	11,0
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (11,7 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5,2 %).

Taux de chômage annuel par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,0	7,9	9,5	9,2	13,2	9,8	10,1
Bourgogne-Franche-Comté	5,8	5,0	5,4	4,7	6,9	5,2	5,6
Bretagne	11,7	9,3	11,3	10,2	12,9	10,8	10,9
Centre-Val de Loire	10,6	5,3	8,4	7,4	8,9	7,9	8,1
Corse	11,8	3,8	10,2	9,3	9,0	8,8	9,4
DOM	16,4	7,4	12,0	11,2	18,7	11,7	11,9
Grand Est	9,4	5,9	9,2	7,5	10,3	8,1	8,4
Hauts-de-France	10,3	6,2	8,2	7,3	9,0	7,8	8,4
Île-de-France	12,4	7,1	9,4	8,7	10,0	9,2	9,6
Normandie	10,9	6,8	8,8	8,0	9,2	8,4	8,9
Nouvelle-Aquitaine	11,2	7,0	10,1	10,3	12,5	10,0	10,4
Occitanie	12,4	7,6	10,1	11,1	13,2	10,6	11,0
Pays de la Loire	12,8	7,2	9,4	10,3	13,5	10,3	10,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,0	6,5	9,9	11,3	13,5	10,5	10,7
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

L'OMPL



107 569
entreprises



436 506
salariés



82,8 %
de femmes



17,2 %
d'hommes

3 secteurs



Secteur cadre
de vie-technique



Secteur
juridique



Secteur
santé

13 branches



Entreprises
d'architecture



Études
d'administrateurs
et mandataires
judiciaires



Cabinets
dentaires



Entreprises
d'économistes
de la construction



Cabinets
d'avocats



Laboratoires
de biologie
médicale
extra hospitaliers



Entreprises
d'experts
en automobile



Offices de commissaires
priseurs judiciaires et
Sociétés de ventes
volontaires



Cabinets
médicaux



Cabinets
de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et
experts fonciers



Études d'huissiers
de justice



Pharmacie
d'officine



Cliniques
vétérinaires



100
études
depuis 10 ans



30
baromètres
annuels



Des rencontres
régionales et
conférences
thématiques



57
articles
de presse

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.